



Issoire, le 9 février 2015

Objet : Fin du Programme d'Intérêt Général pour la réhabilitation des logements privés

Madame, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, le Programme d'Intérêt Général pour la réhabilitation des logements privés arrive à son terme le 30 juin 2015 (date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de l'ANAH).

Par la présente, je tenais à vous informer que le délai moyen de montage d'un dossier (entre la visite et le dépôt à l'ANAH) étant de 3 mois environ et certains propriétaires « réactivant » leur dossier à l'approche de la fin du dispositif, le comité de pilotage et le comité syndical ont validé les dates suivantes :

- Fin de la prise de RDV pour une visite : fin février 2015,
- Arrêt des visites par Urbanis : fin mars 2015.

Les visites relatives aux signalements des locataires (ROL) seront assurées jusqu'en juin 2015 inclus, et le Pays en assurera le suivi administratif.

De plus, lors du comité syndical du 30 octobre 2014, les élus du Pays d'Issoire Val d'Allier Sud ont décidé de réaliser une étude pré-opérationnelle en vue de la mise en œuvre d'un nouveau programme d'intérêt général. Afin de gérer au mieux les demandes pendant la phase transitoire entre les deux dispositifs, il a été convenu avec les services du Conseil Général que le Département prendrait en charge les dossiers urgents (adaptation urgente suite à une hospitalisation ou à un problème soudain, lutte contre l'habitat indigne sur des logements occupés (problèmes de péril notamment), travaux d'économie d'énergie urgents (chaudière en panne,...)).



Place du Postillon — 63500 ISSOIRE

Téléphone : 04 73 55 90 48 - Télécopie : 04 73 89 30 84

Mail : [contact@paysdissoirevaldalliersud.fr](mailto:contact@paysdissoirevaldalliersud.fr) - Site internet : [www.paysdissoirevaldalliersud.fr](http://www.paysdissoirevaldalliersud.fr)



Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter M<sup>elle</sup> Emilie BARGE, chargée de mission Habitat au Pays d'Issoire Val d'Allier Sud.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,  
Jean-Paul BACQUET

